



Toulouse, le 28 février 2015

Compte rendu de l'assemblée générale : Samedi 28 février 2015
Hôtel NOVOTEL de PURPAN TOULOUSE

Etaient présents :

Nicole Jeanrot : présidente
Geneviève Sagarciague : trésorière
Valérie Ducret : secrétaire générale
Véronique Serin-Brackman : membre du CA
Florence Coudert : membre du CA
Mélanie Marcato ; membre du CA

Les autres membres du conseil d'administration se sont excusés de ne pouvoir être présent.

Ordre du Jour :

- Enquête de représentativité : réponse de la direction de la sécurité sociale : le SOF n'est pas représentatif

Explications : tout ce qui a été vérifié était conforme ; autofinancement par les adhérents, les comptes tenus à jour, PV d'assemblée générale, etc

La salle discute des possibilités qui seront offertes au syndicat non représentatif.

La faculté de siéger aux instances conventionnelles n'est pas liée à la qualité d'organisation syndicale représentative. Ainsi, conformément à la volonté des partenaires conventionnels (titre V de la convention nationale des orthoptistes), la section professionnelle [de la CPN et de la CPR] comprend :

- 3 orthoptistes désignés par le Syndicat National Autonome des Orthoptistes
- 1 orthoptiste désigné par le Syndicat des orthoptistes de France.

Le SOF pourra donc continuer à siéger aux commissions et prendre part aux discussions avec les différentes instances. Par contre nous ne pourrions pas participer aux prochaines négociations conventionnelles.

Les personnes présentes dans la salle soulignent l'importance de l'existence de plusieurs syndicats, principe de la démocratie pour que soit représentée la diversité des idées, des sensibilités et des différents courants.

➤ Prise de décision quant à la pérennité du SOF

VOTE des adhérents à jour de leur cotisation 2015 : à la grande majorité a été voté la pérennité du SOF

Vote oui : 40 (présent et par correspondance)

Vote non : 3

Vote non exprimé : 13

Total : 56

Il a donc été décidé de continuer le SOF pour une année.

Il apparaît important que de jeunes orthoptistes se mobilisent pour l'avenir de leur profession et s'impliquent dans le fonctionnement du conseil d'administration. Les anciens sont là pour passer le relais.

Maintenant que la décision de continuer a été votée, il va falloir augmenter de façon significative le nombre d'adhérents ; il appartient à chacun de nous de promouvoir le travail du SOF.

Nous pensons arriver de nouveau à un tournant de notre profession, le SOF doit rester présent, et continuer le combat.

Elections de tous les Membres du Conseil d'Administration

sont élues à l'unanimité au bureau :

Nicole Jeanrot : présidente

Valérie Ducret : vice –présidente

Fabienne Jonqua : vice –présidente

Geneviève Murillo-Sagarciague : trésorière

Viviane Rabadan : secrétaire générale

Mélanie Marcato : secrétaire adjointe

les autres membres du conseil d'administration sont :

Florence Coudert, Véronique Serin-Brackman, Isabelle Gilibert- Faure

CR rédigé par Valérie Ducret et Viviane Rabadan

Adresse du SOF : Valérie DUCRET, 11 allée des soupirs - 31000 TOULOUSE

Mail : contact@orthoptie-sof.fr Web : orthoptie-sof.fr Tél 06.51.66.54.93